

Action Maladie Psychique et Prison

Rapport d'activité 2024

Le Groupe de proches

Le Graap-Fondation ayant reçu une subvention du Département de l'action sociale pour couvrir les frais d'animation du Groupe d'entraide des proches « *Maladie psychique et prison* », dès lors le Graap-Association a transmis le développement et la gestion de ce projet au Graap-Fondation.

Accompagnement des familles

28 nouvelles familles concernées par la détention d'un des leurs atteint de trouble mental ont fait appel à nos services. Et 55 familles ont bénéficié d'un accompagnement.

Le 13^e Café Prison « *Soigner ou punir, il faut choisir !* »

Il existe en Suisse des alternatives à la prison pour les personnes avec un article 59 du Code pénal. Exemple, à la clinique forensique (secteur fermé) de l'Hôpital psychiatrique universitaire de Bâle. Des patients sous main de justice peuvent y bénéficier d'une prise en charge thérapeutique dans un environnement médical et non carcéral. Le 13^e Café Prison en a fait son thème central.

Le Collectif 59

Le Collectif 59 et sa journaliste, Catherine Favre sont parties à la découverte des <Univers de ... > Raphaël, Karl et Jean-Pascal Dujardin. Ils dessinent, écrivent, témoignent par de nombreux moyens d'expression de leur expérience de vie. Leur vie derrière les barreaux mais pas seulement... On retrouve ces récits sur le site web d'AMPP.

La Campagne ÉCART – Pétition - Festival

La pétition « *Pour une institution de soins fermée et sécurisée à la place de la prison.* » a fait son chemin et nous nous sommes rencontrés pour la récolte des signatures dans les villes romandes durant huit matinées. C'est plus de 2000 signatures que nous avons récoltées à la fin de l'année 2024. Quatre Newsletters <Info-pétition> ont été envoyées.



Une grande partie de l'année 2024 a été consacrée aux préparatifs du Festival de Film – Santé Mentale et Prison. En fin d'année, nous avons bouclé la programmation, les premiers intervenants étaient invités, et la newsletter Info-Festival nr 1 – save-the-date était envoyée.

Bénévoles et stagiaires

Nous remercions chaleureusement l'équipe pour l'accompagnement de projets des patients détenus, et les équipes d'organisation des Cafés Prison et d'organisation du Festival.

Par ordre alphabétique : Anissa Ballaman, Catherine Favre, Damien Marquis, Dominique Hafner, Huguette Wist, Jacqueline Couthon, Karen Hafsett Nye, Madeleine Pont, Nathalie Girardot et Pascal Fossati.

Le Fonds de défense judiciaire

Multiples démarches ont été effectuées par notre avocate Me K. Gruber, qui s'est investie dans la défense des droits de « nos » patients-détenus, 7 en tout durant l'année 2024. Nous travaillons en réseau avec le patient-détenu, ses proches et les professionnels du monde carcéral, médical, social et judiciaire.

Dans les médias

RTS, émission Hautes Fréquences du 28 avril 2024 : " *Détenus psychiques : le piège de l'article 59* ", de Carole Pirker.

24 Heures du 25 mars 2024 : " *Soins en prison – Derrière les barreaux, des détenus prisonniers de leur santé* " de Flavienne Wahli di Matteo.

24 Heures du 22 mai 2024 : " *Une Vaudoise combat les internements jugés illicites* " de Flavienne Wahli di Matteo.

KHN-4 avril 2025